ETUDE DE CAS PORTANT SUR LA TERMINOLOGIE DES REMONTEES MECANIQUES

LE CAS DU SITE DE COURCHEVEL

Valeria Teder traductrice indépendante FR EN >RU

Mémoire D.U. Terminologie USMB

« *Comment se fait-il que les êtres humains, dont les contacts avec le monde sont brefs, personnels et limités, puissent néanmoins parvenir à tant de connaissances ? »*

Bertrand Russel

Résumé :

Ce mémoire propose une représentation du système notionnel des *remontées mécaniques* en zone de montagne sur le site de Courchevel, exploité par la Société des 3 Vallées. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux types de remontées installées sur le domaine skiable et à la terminologie, avec toutes ces variations, adoptés par les acteurs du terrain. Nous nous efforcerons à nous tenir à la démarche onomasiologique pour la construction de la terminologie en français. Elle sera basée sur des entretiens physiques, téléphoniques et par mail avec les experts du domaine, effectués de façon cyclique et itérative. De plus, le terminologue utilisera la base de données terminologique de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle – WIPO Pearl, et le Patentscope – la ressource documentaire de l'OMPI, dont la terminologie est basée sur l'approche conceptuelle, à des fins de familiarisation avec le domaine technique, validation des hypothèses et extraction des candidats termes en trois langues, le français, le russe et l'anglais.

Après avoir présenté le secteur d'activité et le but de cet exposé, nous décrirons les étapes suivies pour l'élaboration d'une ontoterminologie du domaine de spécialité.

La difficulté de modélisation conceptuelle résiderait dans la séparation des deux systèmes sémiotiques distincts, à savoir les concepts et les termes, lors de leur construction.

Il serait également intéressant de repérer les nuances de conceptualisation entre les cultures différentes. *« Les concepts ne sont pas nécessairement liés à des langues naturelles particulières. Ils sont cependant soumis à l'influence du contexte socioculturel qui conduit souvent à des catégorisations différentes »* (ISO/DIS 1087).

TABLE DES MATIERES

1. **Introduction** p. 2
2. **Formulation des connaissances du domaine**
   - **2.1 Présentation du secteur d'activité et du sous-domaine de spécialité** p. 6
   - **2.2 Vers un système conceptuel français** p. 9
3. **Les corpus authentiques du Patentscope** p. 13
   - **3.1 Le corpus français** p. 13
   - **3.2 Le corpus russe** p. 15
4. **Le repérage des termes** p. 20
   - **4.1 Les termes privilégiés**
   - **4.2 La dispersion terminologique** p.23
5. **Conclusion** p. 25

1. Introduction.

L'un des objectifs de ce travail est de constituer un support notionnel qui permettrait d'appréhender l'ensemble des installations sur le site de Courchevel et d'affecter des termes à des notions du domaine, les termes normés aussi bien que les termes d'usage et le parler de l'entreprise, ce dernier étant « *l'ensemble terminologique identitaire et culturel propre à l'entité qui l'utilise. Il reflète les connaissances nécessaires à cette communauté d'utilisateurs* » (Dardo de Vecchi, 2019). L'approche ici passe d'abord par des échanges avec les acteurs du domaine ayant plus de 20 d'ancienneté, à des fins d'appréhension des connaissances pertinentes nécessaires à l'assimilation de *« la réalité extralinguistique partagé* » par la communauté (C. Roche, 2005) et les manifestations linguistiques associées. Les sociétés françaises exploitant des domaines skiables partagent le savoir, mais les pratiques langagières peuvent différer d'un site à un autre, les différences principales étant diatopiques, notamment régionales (témoignages des experts).

« *Le travail en station de ski comprend un certain nombre de contraintes qui se réalisent dans un contexte particulier […]. La principale de ces contraintes réside dans le*

caractère non permanent du fonctionnement d'une station, environ 4 mois l'hiver et 2 mois l'été » (Jean Miellet, 1990).

« Il faut également tenir compte du caractère « service à des personnes » des prestations fournis » (Alain Soury-Lavergne, S.N.T.F.[1], 1990) sur le domaine skiable, d'où la nécessité de *« parler le même langage afin d'être cohérent face à des clients »* (ibidem) et de connaitre les équivalences terminologiques en anglais et en russe pour certains membres du personnel, vu les partenariats et la fréquence élevée de la clientèle russophone.

La Société des 3 Vallées [2] gère l'exploitation des domaines skiables de Courchevel-La Tania et Méribel-Mottaret, ainsi qu'une partie de l'entretien réglementaire des installations de remontées mécaniques et des pistes, le reste étant sous-traité. La Fig. 1 représente une partie du domaine skiable des 3 Vallées dont le domaine de Courchevel est un élément constitutif.

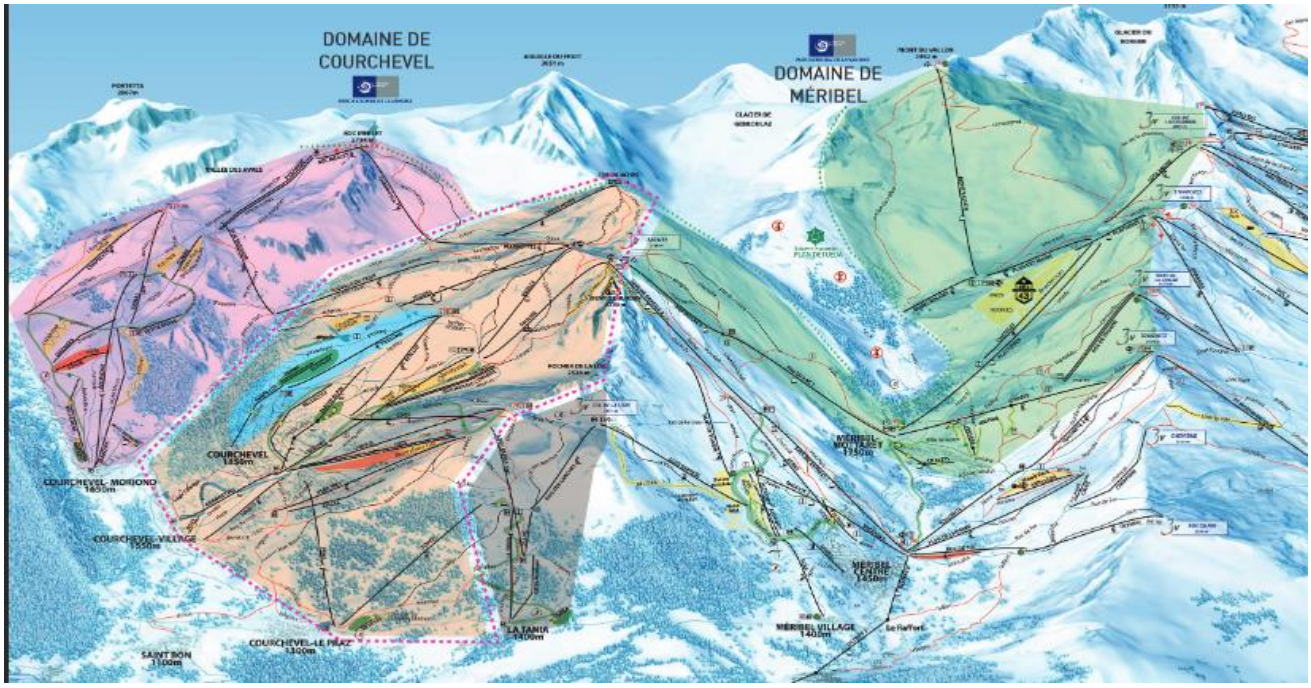

Figure 1 : Domaine de Courchevel en rose et orange (Source - le site web de la S3V)

Sur plus de 680 salariés de l'entreprise plus de la moitié sont des saisonniers, l'ancienneté moyenne étant de 16,50 ans. L'entreprise à moins de 5 % de turnover. Cela représente tout de même le recrutement de 30 personnes environ chaque année. La transmission du savoir s'effectue sur le tas au contact d'un tuteur. L'idée donc est d'arriver au consensus

[1] S.N.T.F. – Syndicat National des Téléphériques et Téléskis de France

[2] Dénommée dorénavant la S3V.

autour de la terminologie devant faciliter une bonne transmission, réception et appropriation des savoirs dès le début d'activité et de *« réduire la marge d'arbitraire inhérente au langage et d'aller vers un système purifié et donc plus efficient »* (C. Djambian, 2011).

Plusieurs entretiens avec les experts du domaine ont été nécessaires pour appréhender le fonctionnement global de la société exploitante et construire le schéma simplifié (Fig.2) du fonctionnement de l'entreprise du point de vue technique, les plans commercial et gestion du personnel n'étant pas pris en compte. Les relations du champ notionnel sont multiples, principalement partitives et associatives séquentielles temporelles et séquentielles causales.

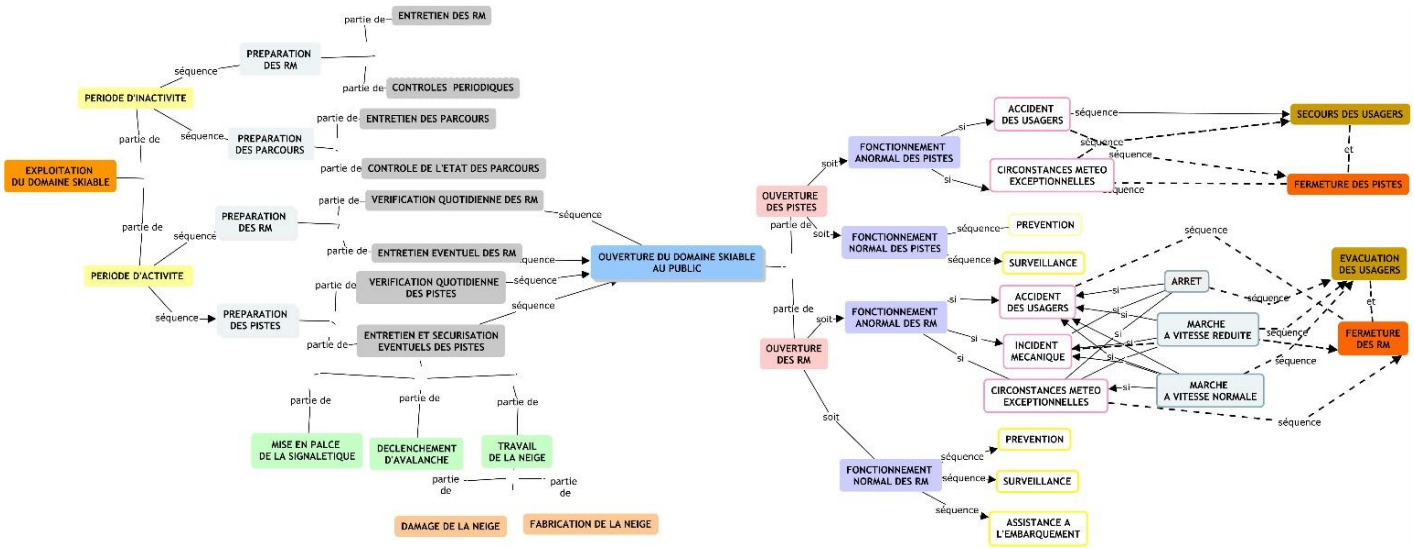

Figure 2 : Proposition de la modélisation de l'ensemble « exploitation du domaine skiable » de Courchevel. Les traits en pointillés désignent les relations chronologiques de type « séquence possible » (séquence) ou « action simultanée possible » (et) ; les relations de type « séquence logique sans options » sont désignées par des traits continus.

Le travail de modélisation réside ici dans la séparation des deux systèmes sémiotiques et la proposition des dénominations appropriées. Ainsi, par exemple, <Vérification quotidienne des pistes> est appelé « trajet de reconnaissance », <Vérification quotidienne des RM [3]> renvoie à deux actions appelées « parcours d'essai » et « marche à vide ».

La démarche est de *« sortir de la langue naturelle et de ses ambigüités »* et de créer des

[3] RM – forme abrégée (sigle) qui désigne le même concept.

« dénominations univoques », afin de *« prévenir les erreurs d'interprétation »* (C. Roche 2007 citant Frege). Tout d'abord, il est intéressant de donner une définition du terme « exploitation ». En consultant, dans un premier temps, un dictionnaire de langue générale le Trésor de la langue française informatisé (TLFi), voici les premiers éléments d'information recueillis pour le terme « exploitation » : Dans le domaine des transports. *« Organisation du fonctionnement, de la marche du trafic »* (TLFi consulté en date du 01-05-19).

Un entretien avec un expert (E1) permet de relever une certaine variation du sens concernant le terme en question et il apparait déjà clairement polysémique. Ainsi, dans le Grand dictionnaire terminologique nous trouvons comme définition *« Action ou activité qui vise à faire valoir un bien ou une source de richesse en vue d'en tirer un avantage »* […], et *« Ensemble des activités nécessaires pour mettre en œuvre une installation »* […] (GDT consulté en date du 01-05-19). Ainsi, on s'accorde avec les experts que le terme « exploitation » affecté au Domaine Skiable désigne autant *l'activité visant à faire valoir une source de richesse* que le fonctionnement *visant mettre en œuvre des installations*, plus particulièrement le fonctionnement spécifique des *remontées mécaniques* en tant qu'installations. En outre, il s'opère un glissement sémantique du terme, par extension logique, « exploitation » se rapporte aussi à l'ouverture au public en période d'activité. Le terme peut apparaitre dans le même discours désignant autant *organisation du fonctionnement* qu'*ouverture au public*. Il est également important de lever l'ambiguïté de point de vue de types d'ouvertures :

« exploitation »[1]	*<Ouverture saisonnière>*
« exploitation »[2]	*<Ouverture journalière>.*

Par exemple, un accident sur une piste peut survenir hors exploitation pendant la saison (*hors exploitation* = piste fermée > hors période d'activité journalière, *pendant la saison* = en période d'activité saisonnière), chaque cas impliquant des responsabilités différentes (témoignage de E1).

3 spécialistes du domaine participent à diverses étapes du projet. Ils sont la première source d'information pour la constitution des réseaux conceptuels et pour l'établissement de la liste de termes relevant du domaine *remontées mécaniques* sur le domaine skiable. De plus, ils fournissent la documentation technique, valident les définitions, déterminent les termes d'usage et le parler de l'entreprise et finalement, révisent l'exposé.

Le travail terminologique s'appuie également sur le dépouillement des corpus techniques authentiques contenus dans la base de données de l'OMPI, qui offre la possibilité d'accéder aux documents en tenant compte de la langue source d'un brevet. La base terminologique de Patentscope est fondée sur l'approche conceptuelle, le russe faisant partie des 10 langues de publication officielles. Etant donné que la fiabilité du corpus et la précision des équivalences terminologiques sont primordiales, la base de données permet de clarifier les notions et les termes les désignant dans une langue source et rechercher les équivalences en s'appuyant sur l'authenticité des documents.

2. Formulation des connaissances du domaine.

2.1 Présentation du secteur d'activité et du sous-domaine de spécialité.

Le sous-domaine spécifique Remontées Mécaniques constitue un sous-ensemble du domaine technique Transports de Personnes, dont le domaine adjacent est Transport de Marchandises, dénommé également Fret.

On peut définir le Transport comme l'ensemble des arts visant à déplacer délibérément des objets, un objet étant *« tout ce qui peut être perçu ou conçu »* (ISO 1087). L'art est ici celui du métier, de la technique (du grec *tekhnikos*, de *tekhnê* « art, métier »), l'art qu'Aristote place à côté de la science. Corrélativement, dans Le Dictionnaire de l'abbé Prévost (1750), *« on parle de langue des arts, entendant par là à la fois le discours spécialisé sur les pratiques réglées (techniques) et les mots nécessaires à la formation de ce discours »* (Alain Rey, 1979).

D'autre part, selon le critère de subdivision du domaine de Transport par rapport à l'objet acheminé, on peut identifier Transport d'Objets Matériels et d'Objets Immatériels, comme l'énergie thermique ou électrique, ou encore l'information.

Le sous-domaine Remontées Mécaniques est décomposé en deux sous-domaines : Remontée Mécanique par Câble et Remontée Mécanique sur Bande, ce dernier sous-domaine est représenté à Courchevel par des tapis roulants uniquement, la quantité totale d'installations de tout type étant 52. Ces deux sous-domaines ne sont pas exhaustifs au sein du domaine général des RM et se limitent aux types d'installation sur le site en question. Chaque installation est unique du fait de sa construction en fonction de la hauteur de survol, la longueur de la ligne,

le nombre de pylônes, les aménagements d'embarquement et de débarquement… Le constructeur s'adapte au profil du terrain et aux altitudes, plaçant toujours au cœur de l'ouvrage la sécurité des usagers. Toutefois, avec l'assistance des experts nous pouvons représenter le noyau du fonctionnement commun et identique à toute remontée mécanique par câble comme sur le schéma suivant :

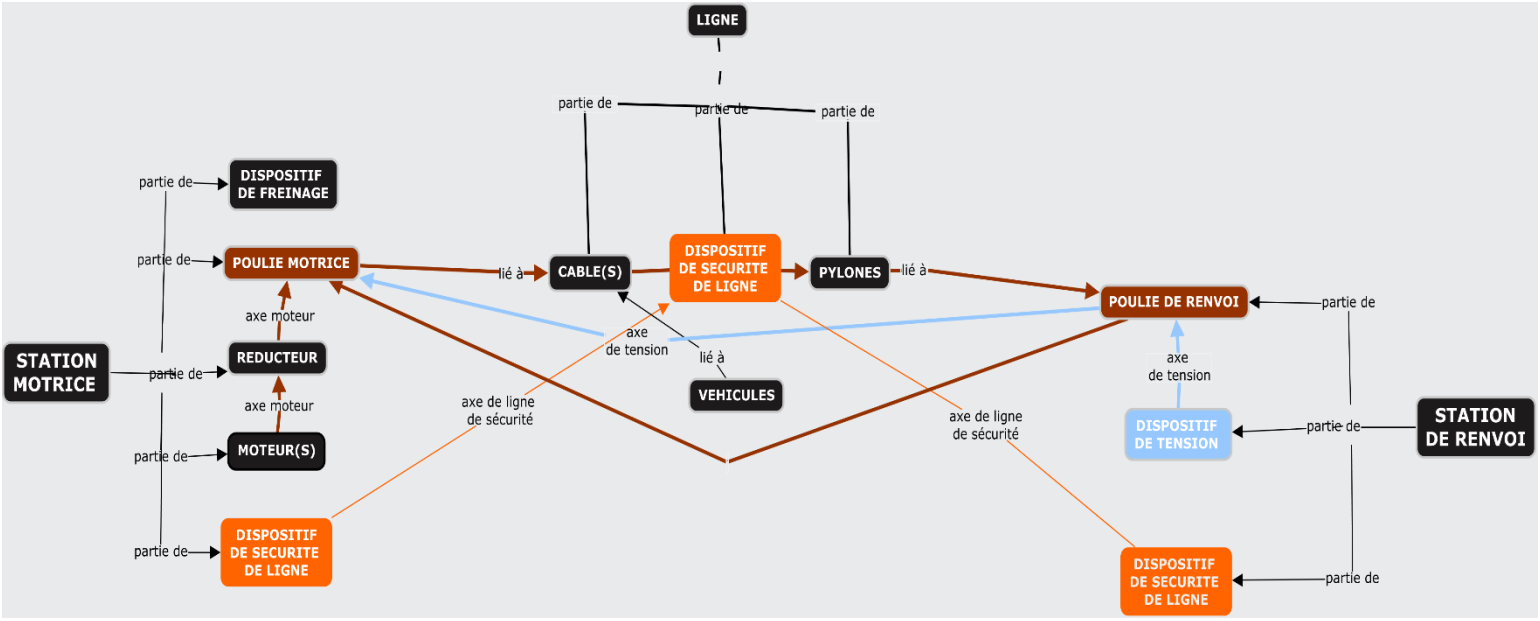

Figure 3 : Principe simplifié du fonctionnement d'une remontée mécanique par câble (Cmaptools).

Pour expliquer le schéma de fonctionnement d'une remontée mécanique par câble tel que représenté sur la figure 3 nous pouvons partir de la station motrice, composée d'un dispositif de freinage, d'un ou des moteur(s), d'un réducteur, d'une poulie motrice et d'un dispositif de sécurité de ligne. L'énergie motrice dénommé ici *axe moteur* part du moteur pour, en passant par le réducteur, faire tourner la poulie motrice. Le câble tracteur, supporté par des pylônes, forme une boucle fermée entre deux poulies : poulie motrice et poulie de renvoi, comme représenté sur le schéma ci-dessous (sauf pour le système de va-et-vient, comme le téléphérique de la Saulire) :

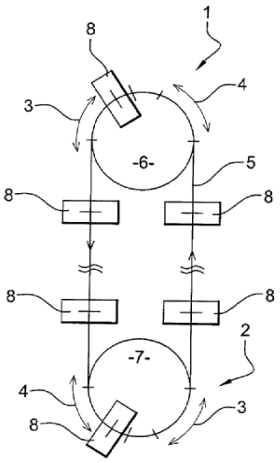

Figure 4 : Représentation d'une remontée mécanique de type télésiège, comportant deux stations : de haute et de basse altitude 1 et 2, comportant respectivement une zone d'embarquement 3 des passagers et une *zone de débarquement 4 de ceux-ci. Les gares 1, 2 sont reliées par un câble aérien 5 porteur et tracteur formant une boucle fermée ; le câble 5 est entraîné par des poulies 6, 7. Le câble 5 est soutenu par des pylônes, non représentés sur le schéma.*

(Source – Patentscope, brevet « Installation de remontée mécanique » déposé par Sommital, Blandon Noel et Tambourin Christophe, 2010)

Le(s) câble(s), les pylônes et le dispositif de sécurité de ligne font partie de la ligne. Les véhicules sont suspendus au(x) câble(s) porteur tracteur dans le cas d'un monocâble ou d'un multicâble, ou bien les véhicules roulent sur un où des câble(s) porteur(s) et sont tractés par un câble tracteur dans le cas d'un multicâble. Le câble tracteur est entraîné au moyen de poulies de manière à faire avancer ou reculer les véhicules. La poulie de renvoi fait partie de la station de renvoi. Cette dernière peut également contenir le dispositif de tension qui assure le circuit de la tension du câble. Le dispositif de tension peut être associé à la station de renvoi ou à la station motrice, ce qui est le cas sur des installations anciennes (actuellement, il en reste seulement une sur le site en question - le télésiège Roc Merlet, construit dans les années 80).

Pour créer et valider la Fig.3 deux entretiens avec deux experts ont eu lieu de façon cyclique, ainsi que le dépouillement manuel du corpus constitué des ouvrages suivants : *« Recueil à l'usage des conducteurs de téléportés monocâbles à attaches fixes »,* SNTF, retirage 1996, *« Recueil à l'usage des candidats aux épreuves d'aptitude à la conduite des téléskis »,* SNTF, 1983 et *« Recueil à l'usage des candidats au « Tronc Commun » des épreuves relatives à l'exploitation des domaines skiables »,* SNTF, 1990. Les termes « station motrice » et « station de renvoi » désignant ici les notions de Station Motrice et Station de Renvoi respectivement, apparaissent dans tous ces ouvrages techniques, mais ne sont pas utilisés par les experts qui désignent les Stations par le terme d'usage « gare » : « gare motrice », ou les sigles G1, G2, G3, G4… - au cas où plusieurs stations composent

l'installation. En plus des composants énumérés ci-dessus, les Stations comportent la zone d'embarquement et la zone de débarquement des usagers.

Le Dispositif de Tension est désigné par les experts et dans le corpus mentionné ci-dessus par le terme « station de tension », les experts utilisent également le terme d'usage « centrale de tension » qui prête moins à confusion que le terme « station de tension » et le terme d'usage « gare de tension ». Etant donné qu'une gare est *« emplacement aménagé et équipé pour l'arrêt ou le terminus des véhicules routiers affectés au transport des voyageurs ou de marchandises »* (TLFi) et une station est « *endroit où s'arrêtent les véhicules de transport en commun »* (idem), le prédicat Dispositif de Tension semble approprié davantage pour exprimer le concept du même nom, car le concept en question ne possède pas de caractéristiques liés à l'arrêt ou au terminus destinés à la desserte des usagers, mais a pour fonction le maintien de la tension appropriée du câble. « *Le passage par la langue d'usage est obligatoire pour partager le savoir des experts »* (Toth 2008, M. Calberg-Challot et *al*.), mais il parait nécessaire de *« distinguer le niveau conceptuel et le niveau sémantique »* afin d'éviter *l'ambiguïté du terme* (ibidem). Après avoir identifié les notions données, nous avons complété certaines dénominations, avec la validation des experts, afin d'éviter les significations ambiguës des termes respectifs.

2.2 Vers un système conceptuel français.

La notion de remontée mécanique en zone de montagne permet de regrouper sous une même appellation des installations de transport motorisées, guidées mécaniquement, et conçues pour permettre aux usagers de s'affranchir des dénivelées et/ou des obstacles naturels ou artificiels.

Nous trouvons la définition de remontée mécanique en langue générale en consultant le TLFi : *« Installation mécanique permettant aux skieurs et aux touristes d'atteindre sans effort le sommet des pentes »,* sur le site web de STRMTG [4] (consulté en date de 10-07-2019) la définition est suivante : *« Sont dénommés « remontées mécaniques » tous les appareils de*

[4] STRMTG – Service technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés.

transports publics de personnes par chemin de fer, funiculaire ou à crémaillère, par téléphérique, par téléskis ou par tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs ».

Le câble est considéré ici comme un caractère essentiel et indissociable des RM, en revanche, d'autres types d'installation, permettant de s'affranchir de la déclivité d'un terrain ou d'un obstacle qui ne reposent pas sur le principe de la traction par câble, sont mis à part.

L'analyse de l'ensemble de corpus techniques et des interventions des experts mettent en exergue l'absence de consensus quant à l'appartenance du type d'installation reposant sur le principe de bande mobile au domaine générique de Remontées Mécaniques. L'utilisation de véhicules pour transporter des usagers et, le cas échéant, le moyen de remorquage - câble - constituent-ils les caractères essentiels de la notion générique Remontées Mécaniques ou bien le caractère distinctif de la notion Remontée Mécanique par Câble ? La notion de Tapis Roulant forme-t-elle un cas à part ?

Nous avons commencé par un entretien avec 2 experts afin d'identifier, dans un premier temps, les traits caractéristiques pertinents des différentes Remontées Mécaniques selon divers critères d'interrogation possibles. La figure 4 représente sous tableau Excel les différents paramètres descriptifs des types de RM à des fins de délimitation des notions les unes par rapport aux autres. Le but est de nous appuyer sur les différences exclusives pour définir les différents types de RM de façon formelle.

CRITERES DE SUBDIVISION POUR LA CONSTRUCTION DU SYSTÈME NOTIONNEL DES REMONTEES MECANIQUES SUR LE SITE DE COURCHEVEL

RM	APPAREIL	PLACEMENT DES USAGERS		AGRES		VEHICULES		ATTACHES DES VEHICULES OU AGRES		SIEGES/PERCHES		ABRIS DES USAGERS		ACCES*		Nb DE CABLES	
		au sol	téléporté	avec agrès	sans agrès	avec véhicules	sans véhicules	fixes	découplables	avec sièges ou perches	sans sièges ni perches	abrité	non abrité	piétons	skieurs	monocâble	plus de 2 câbles
RM PAR CABLE	Téléphérique		x		x	x		x			x	x		x	x		x
	Télécabine		x		x	x			x	x	x	x		x	x	x	
	Télésiège		x		x	x		x	x	x		x	x	x	x	x	
	Télébenne		x		x	x		x			x		x		x	x	
	Téléski	x		x			x	x	x	x			x		x	x	
	Télécorde	x		x			x	x			x		x		x	x	
	File neige	x			x		x	-	-		x		x		x	x	
RM SUR BANDE	Tapis roulant	x		-	-	-	-	-	-	-	-	x	x		x	-	-

* Il s'agit de l'exploitation en hiver, en été l'exploitation est différente.

Figure 4 : Principaux critères de subdivision pour la construction du système notionnel des RM à Courchevel.

La notion de Tapis Roulant et le concept superordonné Remontée Mécanique sur Bande relèvent ici du concept générique RM et ne constitue donc pas de cas à part. *« Un des avantages des systèmes hypothéticodéductifs est qu'il suffit d'en accepter les hypothèses pour en accepter les constructions. En ce sens ils sont dits objectifs »* (C. Roche 2012).

L'accès aux différents types d'usagers – skieurs et piétons – constitue un caractère distinctif implicite entre RM *téléportées* et *au sol*, car les RM transportant les usagers au sol sont accessibles seulement aux skieurs. Quant aux RM téléportées, cette propriété est soumise, pour la plupart des appareils, à la périodicité du fonctionnement des installations : été/hiver.

Ce premier entretien a également permis de lister tous les types d'installations de RM présents sur le site de Courchevel, nous en comptons 13 au total. Il est essentiel de préciser que les notions et les caractères distinctifs les délimitant concernent et déterminent les installations présentes sur le site de Courchevel à ce jour. Bien d'autres types de RM ne sont pas abordés ici. Néanmoins, les caractères distinctifs qui s'appliquent aux types de RM présentes sur le site s'appliquent également aux mêmes types d'installations retrouvées ailleurs.

Dans la mesure où l'utilisation du câble pour déplacer des usagers, que ce soit par l'intermédiaire des véhicules /agrès ou pas, est une caractéristique distinctive du concept subordonné Remontée Mécanique par Câble, nous pouvons identifier les caractères essentiels du concept générique Remontée Mécanique portant sur les propriétés communes aux remontées mécaniques à câble et sur bande, les deux types de RM étant composés de moteur(s), de deux stations essentielles et des ouvrages de cheminement des usagers, permettant le déplacement des usagers d'une station d'extrémité à une autre. Le tapis roulant permet autant que les autres types de RM de s'affranchir des pentes, quoique pas trop marquées. De plus, un trait pertinent essentiel est commun à ces deux types de transport en zone de montagne, à savoir « *le niveau de sécurité de ces dispositifs [tapis roulants] est le même que celui qui est imposé aux remontées mécaniques [à câble] »* (le site web de STRMTG consulté en date de 10-07-2019).

Nous pouvons donc proposer une définition formelle valable pour tout type de RM : *une Remontée Mécanique est une sorte de Transport de Personnes composée d'éléments essentiels suivants : un ou des moteur(s), une station motrice, une station de renvoi, une infrastructure de cheminement.*

Le schéma suivant ne définit pas la RM, mais les types de RM par différenciation spécifique exclusive. L'utilisation des véhicules constitue ici la propriété implicite commune à toutes les remontées mécaniques téléportées ; toutes les remontées mécaniques par câble remorquant des usagers sur le sol sont implicitement monocâbles.

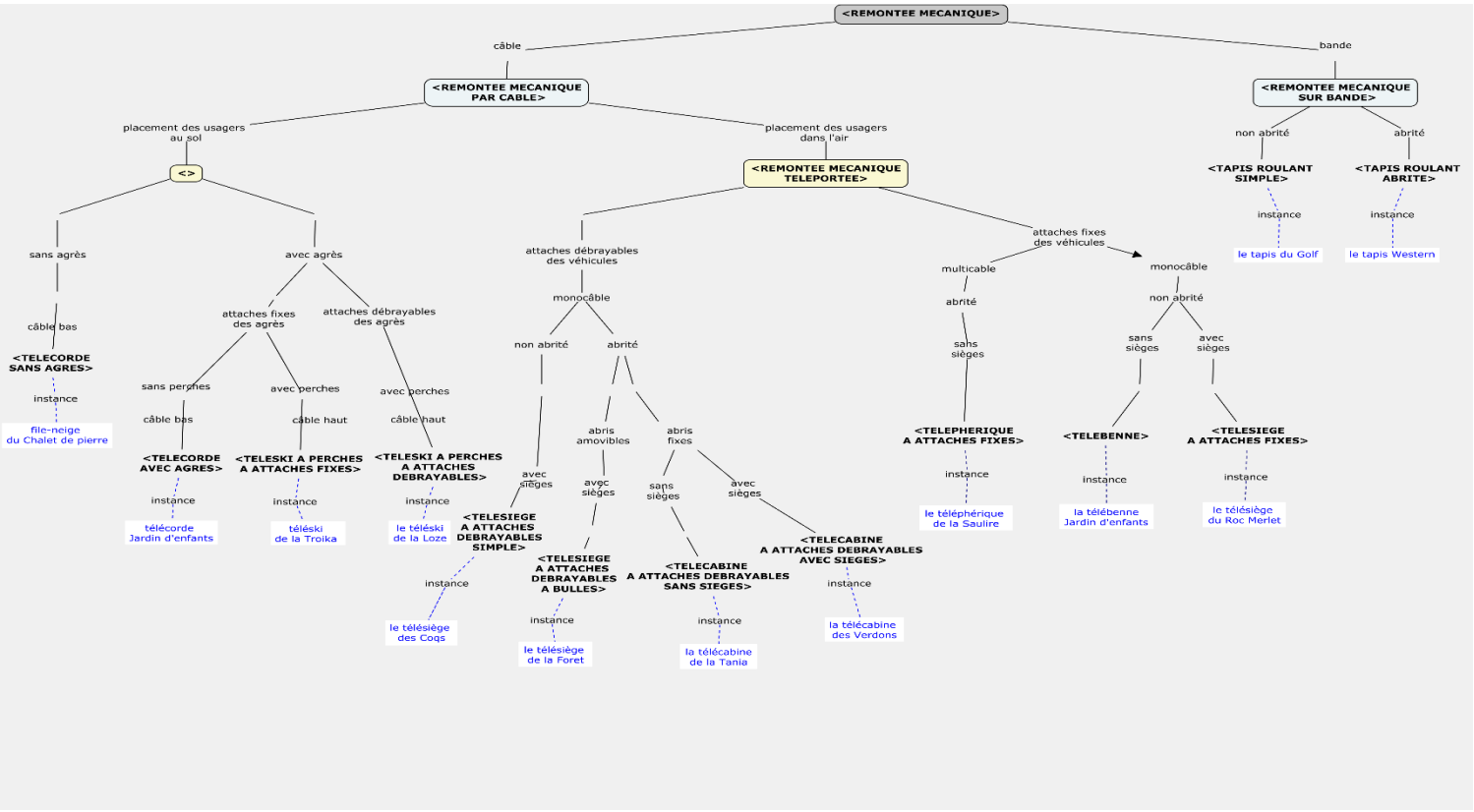

Figure 5 : Réseau conceptuel représentant les remontées mécaniques sur le domaine de Courchevel, les instanciations étant désignés par des noms propres : « le téléphérique de la Saulire », etc.

Ainsi, <Remontée mécanique par câble> est une sorte de <Remontée mécanique>, <Remontée mécanique téléportée> est une sorte de <Remontée mécanique par câble>. La relation entre les deux concepts est étiquetée par une différence spécifique, encadré par / (C. Roche 2001). Par conséquent, la définition formelle de <Téléphérique à attaches fixes> est <Remontée Mécanique Téléportée >/avec attaches fixes des véhicules//multicâble//abritée/ /sans sièges/, dont l'instance unique sur le site en question est *le téléphérique de la Saulire*. Parmi d'autres instances uniques est *le télésiège de la Forêt* qui actualise <Télésiège à attaches débrayables à bulles> :

<Télésiège à attaches débrayables à bulles>=<Remontée mécanique téléportée>/avec attaches débrayables des véhicules//monocâble//abritée//avec abris amovibles//avec sièges/

A titre d'exemple, la définition de téléski tirée du *« Recueil à l'usage des candidats aux épreuves d'aptitude à la conduite des téléskis »* (1983) est la suivante :
« Un téléski est un engin par lequel les clients, chaussés de leurs skis, sont remorqués le long d'une piste par un câble animé d'un mouvement continu muni d'agrès de remorquage […] ».
Le site web de STRMTG (consulté en date de 12-07-2019) en donne une définition suivante :
« Toute installation sur laquelle les usagers, chaussés de skis ou munis d'engins spéciaux appropriés, sont remorqués au moyen d'agrès entraînés par un câble ou une corde le long d'une piste aménagée ». Cette définition englobe <Téléski à perches à attaches débrayables>, <Téléski à perches à attaches fixes> et <Télécorde avec Agrès> sous une même appellation, alors que deux caractéristiques distinctives les divisent : le niveau du placement du câble et la mise en place des sellettes ou archets sur les perches (le « téléski à archets » n'est pas représenté à Courchevel). Le terme « téléski » est généralement utilisé dans le corpus technique pour désigner tout type d'installation remorquant des usagers sur le sol, alors que les experts parlent du « file neige » pour désigner <Télécorde sans Agrès> et du « télécorde » pour désigner <Télécorde avec Agrès>. Comme représenté sur la fig.5, le nom du concept coordonné avec le concept <Remontée mécanique téléportée>, désigné dans le corpus par le terme « téléski », est vide, sa définition formelle est <Remontée mécanique par câble>/avec placement des usagers au sol/.

Les définitions formelles de <Télécorde avec agrès> et de <Téléski à perches à attaches fixes>, par exemple, sont les suivantes :

<Télécorde avec agrès> =<Remontée mécanique par câble>/avec placement des usagers au sol//avec agrès //avec attaches fixes des agrès//sans perches//à câble bas/

<Téléski à perches à attaches fixes>> =< Remontée mécanique par câble>/ avec placement des usagers au sol//avec agrès // avec attaches fixes des agrès //avec perches// à câble haut/

Bien de concepts inférés du concept générique <Remontée Mécanique par câble> ne sont pas instanciés sur le site en question, ils ne sont donc pas abordés dans cet exposé.

3. Les corpus authentiques du Patentscope.

3.1 Le corpus français.

Tout au long de la construction conceptuelle en français nous avons procédé au dépouillement manuel de corpus multimodal de Patentscope, afin d'appréhender les notions évoquées par les experts et confirmer les hypothèses linguistiques et extralinguistiques premièrement, à l'aide des définitions descriptives, généralement acceptées par les spécialistes du domaine, et deuxièmement, à l'aide des dessins techniques contenus dans des brevets. La stratégie de recherche concernant la requête visant à clarifier le réseau conceptuel français était la suivante :

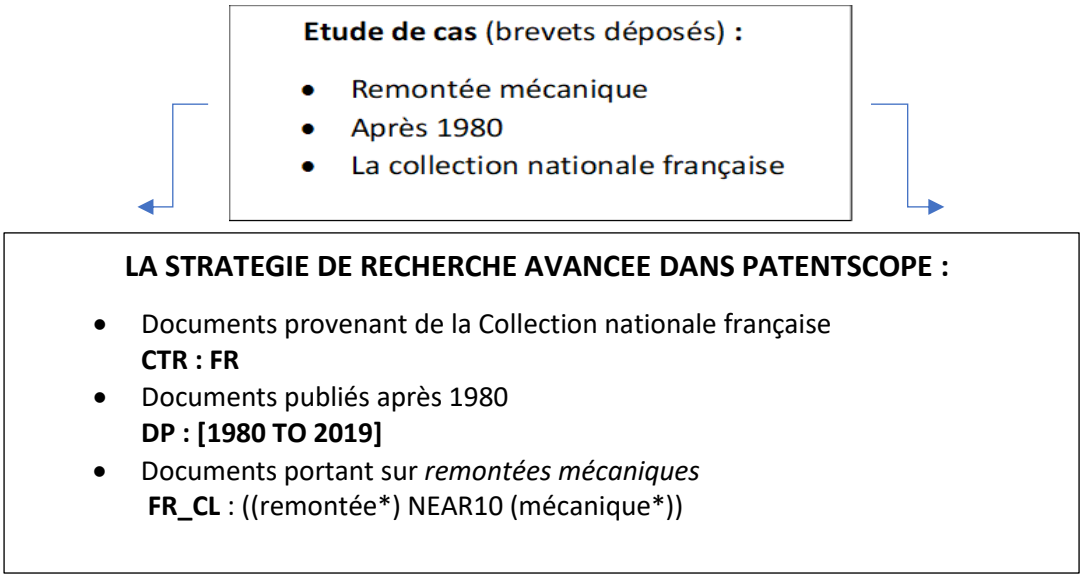

La syntaxe de la recherche est la suivante :

CTR:FR AND DP: [1980 TO 2019] AND FR_CL:((remontée*) NEAR10 (mécanique*))

Comme représenté sur la Figure 6, nous avons recensé 98 documents en français, dont le dépouillement permet d'étayer les connaissances du domaine provenant principalement des entretiens avec les experts.

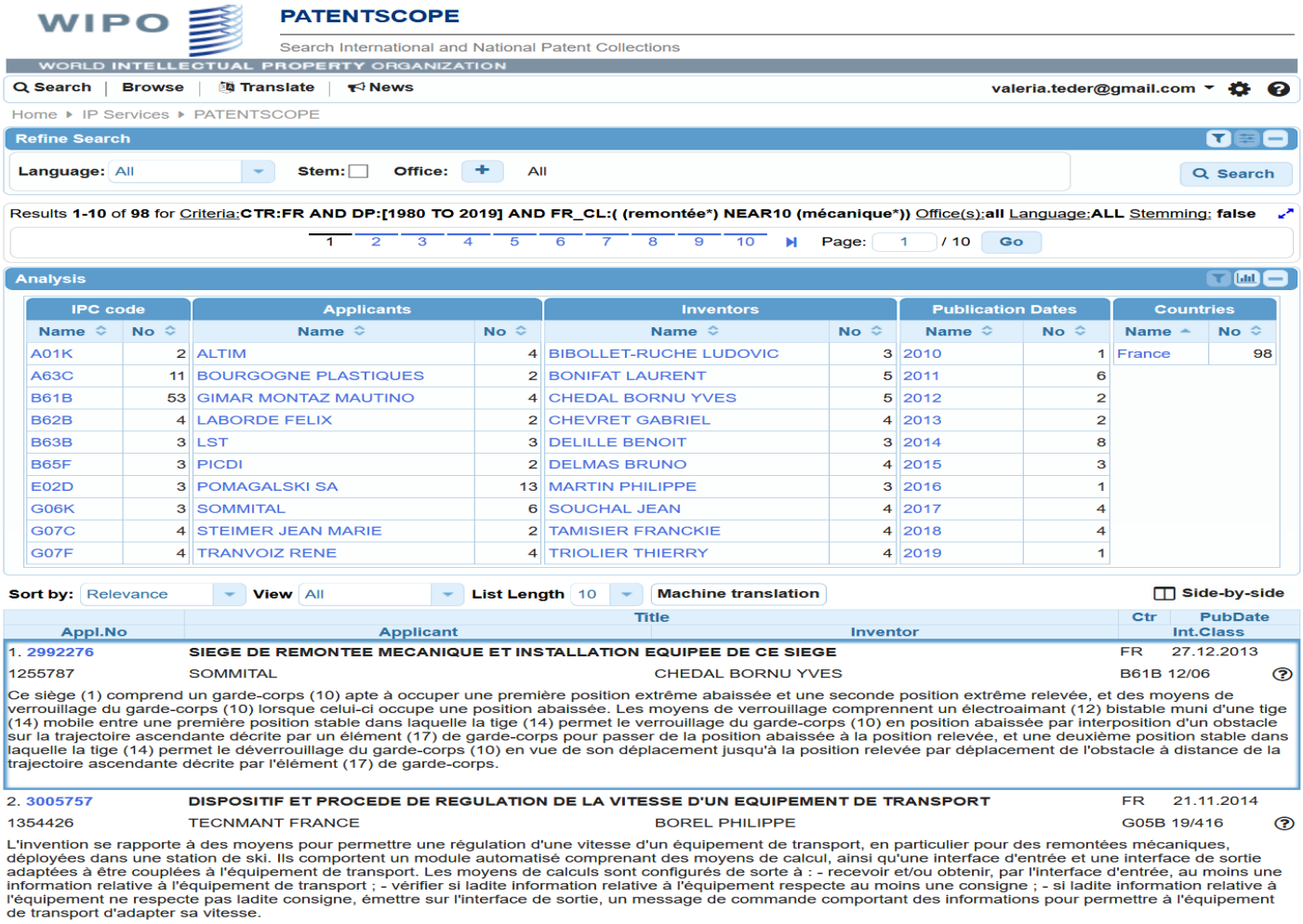

Figure 6 : Le Patentscope, fondé sur une approche conceptuelle, permet d'effectuer la recherche concernant la notion de remontée mécanique en français en utilisant le critère Original Entry Language (OEL), et dès lors, spécialiser la recherche en fonction de la langue source et du pays des dépositaires des brevets.

La fonction de recherche avancée permet également de délimiter les domaines de spécialité afin d'éviter le bruit, comme représenté sur la Fig.7 :

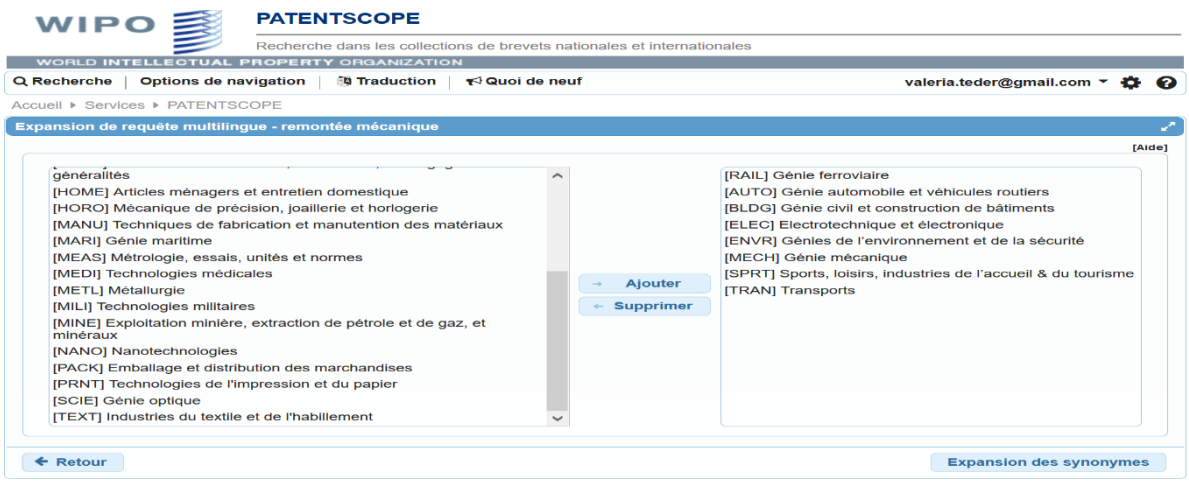

3.2 Le corpus russe

L'élaboration de la terminologie de remontées mécaniques en russe relève de « *la conception de ressources terminologiques issues de textes* » (C. Djambian citant N. Aussenac-Gilles et A. Condamines (2000)). L'analyse conceptuelle est basée ici sur les termes normés repérés dans des documents de référence, principalement du Patentscope. *« La terminologie est trop souvent perçue comme ne s'intéressant aux mots que pour eux-mêmes. Elle vise en fait les notions que ces mots désignent. C. Roche (2005) l'évoque comme un « système de termes reflétant une modélisation conceptuelle »* (C. Djambian (2011). L'objectif est de découvrir si les deux communautés de pratique – francophone et russophone – partagent la même conceptualisation du domaine. Le corpus authentique en russe est utilisé pour, dans un premier temps, décoder la réalité et évaluer des hypothèses éventuelles linguistiques et conceptuelles. La recherche avancée analogue en russe présente la syntaxe suivante :

CTR: RU AND DP: [1980 TO 2019] AND RU_CL :((горнолыжный*) NEAR10 (подъемник*))

("горнолыжный подъёмник" étant l'équivalent terminologique du terme français "remontée mécanique", sa traduction mot à mot est "remontée de ski de montagne").

Par ailleurs, la base de données terminologique de l'OMPI - Wipo Pearl – permet de vérifier le niveau de la fiabilité d'un terme dans une des langues officielles et indique les usages obsolètes et imprécis. Ainsi, le terme "горнолыжный подъемник" a le même niveau de fiabilité – 3/4 - que le terme "remontée mécanique", qui est utilisé comme terme privilégié par tous les experts français consultés.

« Le « nom » du concept (son identifiant) est un moyen pour exprimer le caractère essentiel de la chose » (C. Roche, 2013), par exemple ici *горнолыжный* dans Горнолыжный Подъёмник. Dans la suite Adj. + Nom *"горнолыжный подъёмник"*, désignant le concept qui porte le même nom, l'adjectif *"горнолыжный"* est composé de deux racines liées par un élément de jonction : *"горн-"* veut dire *"* montagne*"* et *"-лыж-"* veut dire *"*ski*"*, la première racine *"горн-"* déterminant la deuxième *"-лыж-"*, d'où le calque "remontée de ski de montagne". La notion coordonnée sera donc la notion de remontée urbaine dans le champ conceptuel russe. La compréhension de la notion Remontée Mécanique est plus large dans le système conceptuel français, car elle inclue les RM installées en zone de montagne et en zone urbaine.

La recherche portant sur le terme "горнолыжный подъёмник" donne 2 résultats (Fig.8).

Time: *08.08.2019 12:41:22*
Query: *CTR:RU AND DP:[1980 TO 2019] AND RU_CL:((горнолыжный*) NEAR10 (подъемник*))*
SortBy: *Relevance*

Application Id	Application Number	Application Date	Publication Number	Publication Date	Country	Title	Abstract	I P C	Applicants	Inventors	Image
RU29384193	99122624/28	27.10.1999	02173645	20.09.2001	RU	ГОРНОЛЫЖНЫЙ БУГЕЛЬНЫЙ ПОДЪЕМНИК	Изобретение относится к транспортным средствам, осуществляющим перемещение горнолыжников с одного уровня поверхности на другой путем буксировки замкнутым тяговым органом. Горнолыжный бугельный подъемник содержит силовой привод, выполненный с последовательно соединенными тормозом, повышающим одноступенчатым редуктором, сухим многодисковым фрикционом, многоступенчатым переключаемым шестеренчатым редуктором, а также с двумя соосными планетарными редукторами, соединяющими соответствующие тяговые барабаны с этим переключаемым редуктором. При этом тяговый орган выполнен в виде двух замкнутых тросов, каждый из которых намотан несколькими винтами на соответствующем	B61B 11/00,7 B	Obshchevojskovaja akademija Vooruzhennykh Sil RF,Общевойсковая академия Вооруженных Сил РФ	Batenin V.I.,Батенин В.И.,Batenin D.V.,Батенин Д.В.,Kovalev V.G.,Ковалев В.Г.,Starostin A.A.,Старостин А.А.,Starostin M.M.,Старостин М.М.	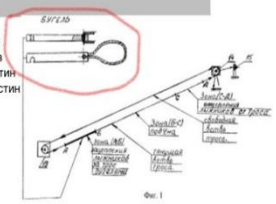
RU29706524	2004132252/22	27.10.2004	00044992	10.04.2005	RU	ГОРНОЛЫЖНЫЙ СПОРТИВНО-ТУРИСТСКИЙ КОМПЛЕКС		E04H 3/14		Гордин А.В. (RU),Тимаков В.А. (RU)	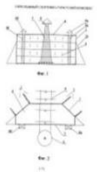

Figure 8 : La liste des résultats de la recherche dans Patentscope, sauvegardée sous format Excel dans un premier temps, les agrès sont entourés en rouge sur le dessin technique du premier document (Source : brevet « Remontée mécanique à agrès » déposé par Batenin V.I., Batenin D.V., etc., en 1999 – le calque du russe [5])

Le premier document semble très pertinent car il décrit un système de remorquage des skieurs à l'aide d'agrès. Le dessin des agrès (Fig. 8) a été soumis à la confirmation d'un expert français (E1). À la suite de la confirmation de l'hypothèse concernant les agrès sur le dessin et la description de l'invention dans la partie « Données bibliographiques nationales » (dans la colonne *« Abstract »* sur la Fig.8), nous pouvons déduire que le terme "горнолыжный бугельный подъёмник", qui est aussi le titre du brevet, désigne ici <Télécorde avec agrès> dans le réseau conceptuel français. L'une des désignations du terme "бугель" (de l'allemand *der Bügel* "arceau") est une partie du dispositif [en forme d'un cercle ou d'un arceau en métal], relié au câble électrique sur le toit d'un tramway, d'un bus, etc. et ayant pour fonction la transmission du courant électrique (traduction du russe) [6].

[5] « Горнолыжный бугельный подъёмник » В. И. Батенин Д. В. Батенин и др., 1999

[6] « *Le Grand Dictionnaire de la langue russe* » S. A. Kouznetsov, consulté sur le site http://gramota.ru le 10.08.19)

En affinant la recherche dans Patentscope en fonction de la notion spécifique *бугельный подъёмник* (« remontée à agrès » – le calque français), nous obtenons 3 documents authentiques, dont un contient une définition en langue naturelle du terme "бугель" ("agrès"). Nous la traduisons comme *« L'agrès autonome est réalisé comme un dispositif qui contient un crochet et une barre ou une poignée, reliés l'un à l'autre par un câble flexible »* (le brevet « Remontée mécanique mobile de remorquage à agrès» déposé par Bekher A. B., Kouznetsov Б. А., etc., 2016) [7].

L'un des documents obtenus moyennant cette recherche concerne également une remontée mécanique de type téléski biplace, ce dernier est désigné par le même terme "бугельный подъёмник" *(brevet* « Double siège sécurisé pour des remontées à agrès », déposé par Kislyakov V. V., 2017*)* [8]. Cela permet de conclure que le terme "бугельный подъёмник" (« remontée à agrès ») désigne aussi bien le télécorde à agrès que tout type de téléski. En revanche, dans le système conceptuel russe le critère de subdivision par type d'attaches (fixes/débrayables), essentiel pour les experts français, ne semble pas pertinent. « *Il est important de souligner qu'une ontologie est une modélisation d'une intersubjectivité. Ce n'est pas tant la recherche des caractéristiques propres de l'objet qui nous intéresse – cela a-t-il encore un sens ? – que la recherche des caractéristiques qu'une communauté s'accorde à attribuer à un objet »* (C. Roche, 2012).

Le même procédé de recherche avancée en fonction des notions spécifiques hypothétiques comme *канатная дорога* (le calque français - "chemin à corde"), *ленточный подъемник* (le calque français - "remontée sur bande"), *гондольный подъёмник* (le calque français - "remontée à cabines") et *кресельный подъемник* (le calque français - "remontée à sièges") a été appliqué pour extraire et lister des candidats termes et retrouver le sens des termes manipulés dans des brevets. En effet, au fur et à mesure du repérage terminologique, nous retrouvons les termes et les notions qui se cachent derrière les termes. *« Dans un "système conceptuel structuré, il s'agit surtout d'observer si la forme du terme est différente de celle des autres termes du système, si elle indique des oppositions pertinentes, et rien qu'elles, si elle reflète le degré de différence entre les concepts désignés »* (M. Calberg – Challot et *al*., 2009 citant Kocourek 1991 : 226)

[7] *«Автономный бугель выполнен в виде устройства, содержащего крюк и перекладину или рукоять, соединенные между собой гибким фалом» (*« Мобильный буксировочный бугельный подъемник » déposé par Бехер А .В., Кузнецов Б. А. etc., en 2016).

[8] « Безопасное двухместное сиденье бугельного подъемника » Кисляков В.В., 2017

La recherche par mot clés *канатная дорога* (le calque français - "chemin à corde"), a donné quelques documents pertinents, les hyponymes extraits "маятниковая канатная дорога" ("chemin à corde à balancier» - le calque français), "кресельная канатная дорога" ("chemin à corde à sièges "), "гондольная канатная дорога" ("chemin à corde à cabines") et "бугельная канатная дорога" ("chemin à corde à agrès") sont indiqués en tant que termes vedettes dans la base de donnée de Patentscope. Le contexte définitoire concernant "кресельная канатная дорога" est suivant : *« L'invention concerne une sorte d'installation de transport continu, […].Il s'agit de la remontée mécanique par câble à sièges, qui comprend une station motrice et une station de tension, reliées par un câble porteur-tracteur, supporté par des galets de roulement, avec des sièges fixés au câble »* (la traduction du russe [9], brevet « Remontée mécanique par câble à sièges » déposé par Tkatchenko A. A. et Timokhov S. P. en 1981). Ce contexte permet d'identifier clairement, avec l'aide d'E1, ce type d'installation comme étant < Télésiège à attaches fixes> dans le système conceptuel français. "Кресельная канатная дорога" est terme vedette, " канатно-кресельная дорога " est sa variante orthographique et son synonyme absolu.

Sur cette étape nous avons mis à contribution E1 pour assister au repérage et traitement des notions, en lui présentant les traductions mot à mot des termes et surtout les dessins techniques qui accompagnent les contextes langagiers. Le consensus terminologique en russe ne peut pas être trouvé à défaut d'experts russophones. Néanmoins, l'E1 français a trouvé les termes russes renvoyant à l'extralinguistique très curieux, comme dans le cas de "маятниковый подъемник" ("remontée à balancier"). Ce terme résulte d'une analogie avec le balancier, qui est mû par un mouvement de va-et-vient régulier. Le dessin technique et le contexte du brevet (Fig. 9) ont permis de l'identifier comme < Téléphérique à attaches fixes> appelé généralement « le téléphérique à va-et-vient ».

[9] « *Изобретение относится к машинам непрерывного транспорта,[..]. Известна канатно-кресельная дорога, содержащая приводную и натяжную станции, между которыми расположен тягово-несущий канат с прикрепленными к нему креслами, поддерживаемый опорными роликовыми элементами» («Канатно-кресельная дорога» А. А. Ткаченко С.П. Тимохов, 1981)*

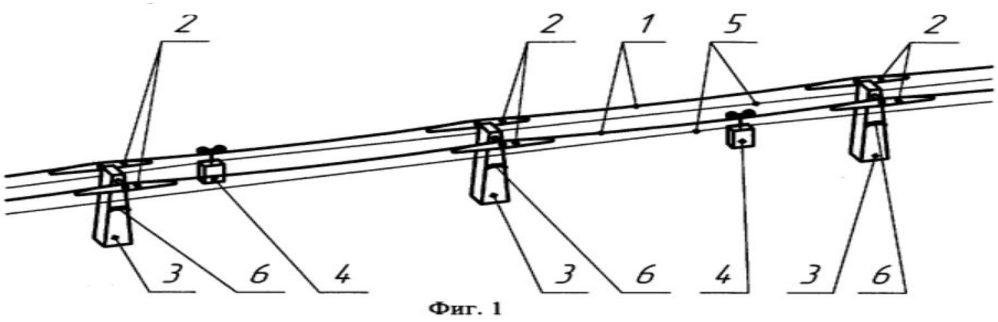

Figure 9 : Le dessin représente le téléphérique à va-et-vient avec deux cabines non débrayables qui se déplacent dans les deux sens, contrairement aux remontées débrayables qui, après avoir fait le tour de la poulie, repartent dans l'autre sens (généralement le sens des aiguilles d'une montre) (Source : brevet « Remontée mécanique téléportée » déposé par Khal'fin M.N. et Kovalenko O.A., 2003) [10]

Le corpus est considéré ici comme la source presque exclusive des connaissances. La petite taille du corpus s'explique par l'état du développement du domaine de spécialité dans la Fédération de Russie actuelle. Cependant, le dépouillement manuel du corpus a permis de recenser au total 12 syntagmes nominaux, ce lexique faisant appel aux indices quant à la structure du modèle conceptuel. Ainsi, nous pouvons distinguer dans un premier temps les types de remontée mécaniques *suspendues à corde* et des remontées mécaniques *terrestres*, des remontées mécaniques *de remorquage à agrès* et *sans agrès*, etc. Ce qui permet, en nous appuyant sur les relations linguistiques, suggérer une modélisation conceptuelle sous la forme du réseau suivant (Fig. 10) :

[10] «*Подвесная канатная дорога* » Хальфин М.Н Коваленко О.А. , 2003)

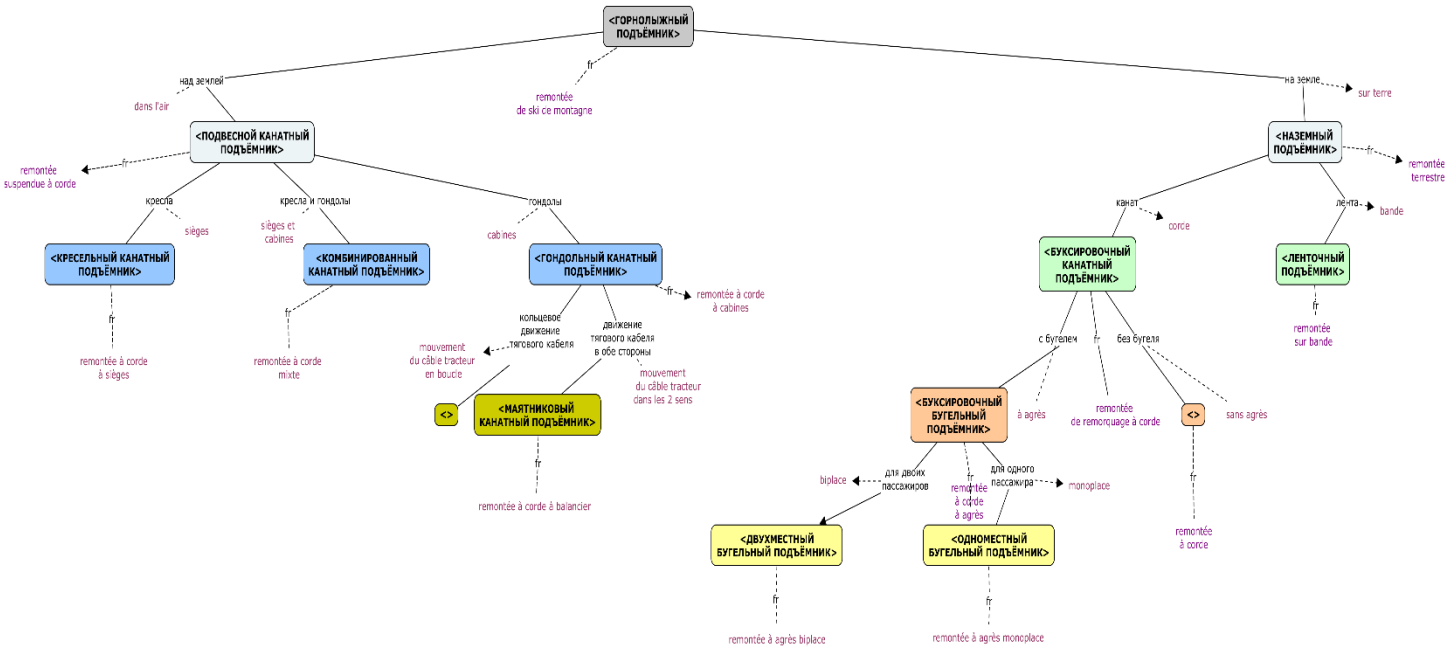

Figure 10 : Proposition d'une modélisation du réseau conceptuel de < Горнолыжный подъёмник> (Cmaptools). Les traductions en français mot à mot (en violet) sont reliées en pointillés aux noms des concepts en russe.

Les termes vedettes sont retenus comme dénominations. Deux identifiants de concept restent vides. Pour désigner le concept subsumé par le concept <Гондольный канатный подъёмник> le terme hyperonyme est généralement utilisé - "гондольный канатный подъёмник". Pour désigner *la remontée à corde sans agrès* nous retrouvons deux synonymes "движущийся канат" ("la corde mobile" – le calque français) et "движущийся трос" ("le câble mobile" – le calque français) ou bien le nom du concept parent est utilisé.

4. Le repérage des termes

4.1 Les termes normés

Lors du premier entretien avec l'E2 nous avons lister les termes d'usage et le parler d'entreprise, les termes normés faisant également partie de la liste, extraits manuellement des documents de référence, mis à disposition par E2. Par la suite, nous avons procédé à l'extraction terminologique trilingue et le relevé de la cote d'acceptabilité terminologique dans la base de données de l'OMPI. La cote d'acceptabilité des termes privilégiés requis est 3/4.

Il ne s'agit pas de comparer de façon exhaustive les terminologies trilingues, mais de recenser les équivalences privilégiées et compléter celles qui manquent en s'appuyant sur le caractère descriptif des termes et des contextes définitoires. Notamment, en russe, les termes normés sont réalisés sous forme de syntagmes nominaux formés par un nom et un ou plusieurs adjectifs. Les adjectifs indiquent des « *oppositions* [sémantiques] *pertinentes […] et reflètent le degré de différence entre les concepts désignés* » (M. Calberg-Challot et *al*., 2009 citant Kocourek 1991).

Comme, par exemple, dans le terme "буксировочный бугельный подъёмник" Adj + Adj + N (le calque français - "remontée de remorquage à agrès") le premier modificateur "буксировочный" ("de remorquage") indique la caractéristique partagée par les deux concepts subsumés, alors que le deuxième modificateur "бугельный" ("à agrès") indique la caractéristique distinctive du concept respectif. Les termes d'usages en russe sont souvent formés moyennant l'élision du modificateur partagé, ainsi le syntagme "бугельный подъемник" est une expression d'usage de l'expression normé "буксировочный бугельный подъемник". Et enfin, pour aller plus loin dans l'élision, pour désigner le même concept, il existe le terme d'usage "бугель" (le calque français - "agrès"), formé par déflexion à partir de l'adjectif "бугельный".

L'ellipse est très largement utilisée dans les désignations terminologiques françaises, que ce soit dans les termes d'usage, comme par exemple, « remontée » est le terme d'usage du terme normé « remontée mécanique », ou bien dans les termes normés, comme dans le cas de « téléporté » - le terme normé qui désigne <Remontée mécanique téléportée>.

Lors du travail terminologique nous avons constaté que le corpus des documents rédigés en anglais est très consistant, par exemple, on retrouve 1077 documents provenant des US et 56 du Royaume-Uni concernant la requête portant sur le terme "ski lift" (le Patentscope consulté le 21.08.19). Les variantes géographiques sont indiquées également, par ex. "aerial tramway" est terme vedette, "cable car" est sa variante géographique en anglais britannique. « *"Cable car" is the normal term in British English, as in British English the word "tramway" generally refers to a railed street tramway" (*Wipo Pearl consulté le 22.08.2019).

L'utilisation d'autres ressources terminologiques, comme par exemple « La grande encyclopédie de la Fédération de Russie » en ligne est secondaire par rapports aux corpus issu de Patentscope.

En reprenant les termes normés référencés dans Wipo Pearl et les termes listés par l'E2, nous pouvons regrouper les équivalences terminologiques en trois langues désignant les types de remontées mécaniques représentées sur le domaine skiable de Courchevel dans le tableau suivant :

SERIE DE TERMES EN FR EN RU CORRESPONDANT AUX TYPES DE REMONTEES MECANIQUES A COURCHEVEL

NOM DU CONCEPT	terme FR	terme EN (US & GB)	terme RU
<Remontée mécanique>	"remontée mécanique"	"ski lift"	"горнолыжный подъёмник"
<Remontée mécanique téléportée>	"téléporté"	"aerial lift"	"подвесной канатный подъёмник"
<Téléphérique à attaches fixes>	"téléphérique à va-et-vient"	"cable car" GB "aerial tramway" US	"маятниковый канатный подъёмник"
<Télécabine à attaches débrayables>	"télécabine débrayable"	"gondola"	"гондольный канатный подъёмник"
<Télébenne>	"télébenne"	"open gondola"	-
<Télésiège à attaches fixes>	"télésiège fixe"	"chairlift"	"кресельный канатный подъёмник"
<Télésiège à attaches débrayables à bulles >	"télésiège débrayable à bulles "	"detachable chairlift with bubbles"	
<Téléski à perches à attaches fixes>	"téléski à perches fixes"	"poma lift" "platter pull" syn.	"буксировочный бугельный подъёмник"
<Téléski à perches à attaches débrayables >	"téléski à perches débrayables"	"detachable poma lift" "detachable platter pull" syn.	
<Télécorde avec agrès>	"télécorde"	"ski tow"	
<Télécorde sans agrès>	"file-neige"	"rope tow"	"буксировочный канатный подъёмник"
<Tapis roulant>	"tapis roulant"	"magic carpet"	"ленточный подъёмник"

Figure 11 : Equivalences terminologiques en français, anglais et russe désignant les types de RM sur le site de Courchevel.

Au vu de ce tableau, deux cas de figure apparaissent. Les syntagmes français "téléski débrayable" et "télésiège débrayable" sont largement utilisés dans la base de données de Patentscope et référencés par les experts du domaine, ce sont les expressions d'usage des expressions normées "téléski à pinces débrayables", etc., le terme "pince" désignant les attaches dans les identifiants des concepts respectifs. Ces termes normés sont plus spécifiques que leurs équivalents anglais et russes. Nous retrouvons les syntagmes comme "detachable lift", "disengageable chairlift", mais les requêtes portant sur ces mots clés donnent beaucoup de bruit dans les résultats de recherches au sein des corpus authentiques britanniques et américains, en comparaison avec les requêtes portant sur "téléski débrayable" et "télésiège débrayable" qui donnent des résultats pertinents dans le corpus authentique français. En revanche, nous retrouvons les traductions de ces termes dans des brevets traduits vers l'anglais, ce qui semble indiquer le fait que la caractéristique distinctive par types d'attaches (fixes/débrayable) ne semble pas aussi pertinente pour le système conceptuel en anglais. L'histoire de l'invention de téléski débrayable semble venir confirmer cette hypothèse. *« Le grenoblois Jean Pomagalski*

*cherchait une solution pour augmenter la vitesse de remontée sans avoir recours aux coûteux enrouleurs des téléskis système Constam ; il inventa dès 1936 le départ progressif puis la perche débrayable, qu'il fiabilisa en 1944 par l'attache à douille moderne. […] Simple et fiable, ce système breveté est encore aujourd'hui utilisé sur tous les téléskis à perches débrayables de la planète. » (*www.remontees-mecaniques.net Dernière révision le 19/08/2019*).* D'autres types d'installation à attaches débrayables, comme télésiège et télécabine, ont été inventés à postériori. D'ailleurs, le terme privilégié désignant <Téléski à perches> en anglais est l'éponyme "poma lift", que ce soit pour parler d'installations débrayables ou fixes.

Les termes d'usage "[detachable] chairlift with bubbles" et "open gondola" sont utilisés au sein de l'entreprise pour désigner respectivement <Télésiège à attaches débrayables à bulles> et <Télébenne>, cependant, dans le Patentscope le terme générique "gondola" est indiqué comme équivalent au terme spécifique français "télébenne". La recherche portant sur "chairlift with bubbles" donne 1 résultat, où le dispositif en question est décrit en contexte définitoire comme *« movable protective, usually transparent, enclosures or bubbles »* (brevet « Chairlift chair assembly with movable enclosure » déposé par Kunczynski Jan K., 1993).

Le tableau met également en évidence la fréquence des lacunes terminologiques en russe. Ce qui s'explique en priorité par le fait qu'il *« manque des remontées mécaniques par câble en Russie, on compte au total environ 400 téléportés par câble, [dont] l'un des principaux défauts est l'état technique des installations qui ne correspond pas aux normes de sécurité »* (traduction du russe, Source : « Analyse du développement du tourisme de ski en Russie » F.M. Batchayeva) [11].

L'absence de termes spécifiques normés est compensée par l'utilisation d'hyperonymes dans le corpus russe, ainsi "буксировочный бугельный подъёмник" désigne les trois types de RM possédant la même propriété – les agrès, notamment téléski à perches débrayables, téléski à perches fixes et télécorde. Concernant *les attaches*, nous retrouvons le terme russe employé pour les désigner ("зажим"), mais dans la conceptualisation cette caractéristique ne semble pas pertinente, car dans les contextes langagiers et définitoires repérés, la classification n'en tient pas compte, les attaches étant décrites seulement dans des brevets les concernant directement.

[11] *« Анализ развития горнолыжного туризма в России »* Батчаева Ф.М. (http://sibac.info/archive/economy/11.pdf (consulté le 17.06.2019)

4.2 La dispersion terminologique

Le premier échange avec E2 a permis de prendre en compte et recenser les acronymes largement utilisés dans la communication entre experts. Le lexique des acronymes suivants désignant les notions clés du domaine a été donc extrait à partir du discours oral.

ACRONYMES DESIGNANT LES TYPES DE REMONTEES MECANIQUES REPRESENTES A COURCHEVEL

NOM DU CONCEPT	terme FR	Acronyme FR
<Remontée mécanique>	"remontée mécanique"	RM
<Téléphérique à attaches fixes>	"téléphérique à va-et-vient"	TPH V
<Télécabine à attaches débrayables>	"télécabine débrayable"	TCD
<Télébenne>	"télébenne"	TB
<Télésiège à attaches fixes>	"télésiège fixe"	TSF
<Télésiège à attaches débrayables >	"télésiège débrayable"	TSD
<Téléski à perches à attaches fixes>	"téléski à perches fixes"	TKF
<Téléski à perches à attaches débrayables >	"téléski à perches débrayables"	TKD

Figure 12 : Tableau listant les acronymes utilisés par les experts pour désigner les RM de Courchevel. Un chiffre peut être ajouté à un acronyme pour désigner le nombre de places pour les passagers, comme par exemple, TSD8 - Télésièges débrayables 8 places.

Il est intéressant de noter que le lexique des acronymes est très proche du « terrain », utilisé plutôt en interne, en comparaison avec le lexique des syntagmes nominaux qui ne sont pratiquement jamais utilisés dans leur forme complète en discours oral par les experts.

La dichotomie apparait aussi dans les désignations utilisées par les experts en interne versus face au public. Avec l'aide d'E2 nous avons listé les lexèmes employés à l'oral, le point intéressant étant le fait que plus la valeur d'un lexème est péjorative, moins le lexème est utilisé face au public. On se retrouve donc face à un langage à plusieurs strates, et ce n'est que les experts français qui ont été mis à contribution …

« […] la société développe sans cesse, à partir du système premier que lui fournit le langage humain, des systèmes de sens seconds ... » (R. Barthes, 1964).

"remontée mécanique"	"remonte-pente " "tracassin", "trapanelle" "tracle"
"téléphérique "	"télé ", "benne "
"télécabine "	"cabine ", "œuf"
"téléski"	"tire-fesses"
"télésiège"	"chaise"
"tapis roulant"	"tapis"
"télébenne"	"panier à salade"

La liste n'est sans doute pas exhaustive. « *L'oral est difficilement saisissable, mais pas pour autant ni inexistant, ni négligeable. Certains éléments sémiotiques ne sont jamais écrits* » (D. de Vecchi, 2019). L'usage de figures de style, telles que l'ellipse et la métonymie, y est très fréquent, ainsi que la formation de lexèmes par déflexion. "Remonte-pente" est un terme en mutation, encore indiqué en tant qu'un des termes privilégiés pour désigner <Téléski> dans le Patentscope, mais déterminé par les experts comme clairement désuet, à connotation péjorative. Le statut de certains lexèmes, comme "tracle" qui signifie étymologiquement une sorte de fromage produit en Savoie, n'est pas clairement défini quant à leur appartenance au parler d'entreprise. Pour les experts il s'agit surtout des variantes diatopiques, utilisés et/ou compréhensibles par des communautés de pratique de la région.

5. Conclusion

La contribution des experts a été essentiel pour le projet, bien qu'uniquement francophone. Sur les étapes suivantes elle a naturellement trouvé sa place de pivot : l'initiation au domaine de spécialité, le repérage et le traitement des notions, l'identification des ressources pertinentes des connaissances techniques, validation des modélisations conceptuelles et le retour aux mots pour le recensement terminologique, et surtout le repérage des ambiguïtés de la langue naturelle pour la construction des modélisations conceptuelles en français.

Le repérage conceptuel en russe et en anglais s'est effectué à partir des corpus authentiques, et bien que morcelé, a permis de constituer une base de travail pour la transposition terminologique. La comparaison entre les notions et leurs désignations dans les communautés linguistiques et culturelles différentes permet de constater que les notions ne se recouvrent pas toujours, et même qu'elles n'existent pas dans l'une ou l'autre langue.

« *Bref, si la référence va des mots à des « choses », elles ne sont pas données naturellement, mais isolées et spécifiées par leur sémiotisation, qui est un processus hautement culturel* » (F. Rastier 2013).

La version simplifiée et manipulable de ce projet sera remise aux experts concernés, à des fins de transmission des connaissances, étant donnée le besoin en supports d'apprentissage.

Remerciements

Je remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à mon apprentissage au sein de l'Université Savoie Mont Blanc et les experts consultés qui se sont montrés très disponibles, tout particulièrement à Jacques-Yves Gehant et Sandrine Velitchkovsky.

Bibliographie

M. Calberg-Challot, P. Lerat, C. Roche *« Quelle place accorder aux corpus dans la construction d'une terminologie ? »* Actes de conférences, Toth 2009

C. Djambian *« Le métier : son savoir, son parler »* Actes de conférence, Toth 2011

A. Dourgnon-Hanoune, P. Rouard, M. Calberg-Challot *« Une terminologie normée pour la maintenance des moyens de production hydrauliques »* Actes de conférence, Toth 2008

ISO DIS 1087 : 2018-05

« La grande encyclopédie de la Fédération de Russie » en ligne https://bigenc.ru/section/technology_and_technique

J. Miellet *« Recueil à l'usage des candidats au « Tronc Commun » des épreuves relatives à l'exploitation des domaines skiables »*, 1990

Le site web de l'OMPI https://www.wipo.int/portal/fr/

F. Rastier *« Ontologie et référence »* Actes de conférence, Toth 2013

https://www.remontees-mecaniques.net/

A. Rey *« La terminologie noms et notions »* PUF, 1979

C. Roche *« Le terme et le concept : fondements d'une ontoterminologie »* Actes de conférence, TOTh 2007

C. Roche « *Ontologie : entre terminologie et connaissance de spécialité* » GLAT Terminologies : textes, discours et accès aux savoirs spécialisés, Genova 14 – 16 mai 2012

C. Roche *« Représentation formelles en terminologie »* Toth Workshop 2013

Le site web du Service technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés http://www.strmtg.com

C. Valentini *"The PCT Termbase: a scientific and technical resource for the patent community"* World Intellectual Property Organization, Actes de conférence, Toth 2013

Ф.М. Батчаева *« Анализ развития горнолыжного туризма в России »* // Научное сообщество студентов XXI столетия. ЭКОНОМИЧЕСКИЕ НАУКИ: сб. ст. по мат. XI междунар. студ. науч.-практ. конф. № 11. URL: http://sibac.info/archive/economy/11.pdf

В. С. Юленкова «Горнолыжные курорты России : проблемы и перспективы развития » Санкт-Петербург 2017 https://nauchkor.ru/pubs/sovremennye-gornolyzhnye-kurorty-rossii-problemy-i-perspektivy-razvitiya-5a6f88387966e12684eea393

Brevet « Спортивный горнолыжный комплекс "Эльбрус" déposé par М. Ч. Залиханов et Р. М. Ульбашев. etc., 2013

Brevet *« Канатно-кресельная дорога »* déposé par А. А. Ткаченко et С. П. Тимохов, 1981